

La mémoire de Jean Zay à Orléans

HOMMAGE A JEAN ZAY - ORLEANS 21 JUIN 2014

Auditorium Jean Zay du Centre Régional de Documentation Pédagogique

Intervention de Michel Lesseur

Si les Orléanais interrogés par La République du Centre lors du passage en l'an 2000 ont désigné **Jean Zay** « **Homme du siècle** » qui s'achève, c'est en raison de son activité politique et ministérielle dans les dernières années de la Troisième République, de sa carrure d'homme d'Etat regretté, de son martyre. C'est aussi parce que sa mémoire est restée vive à Orléans dans la seconde moitié du siècle.

Cette mémoire n'a pas changé de nature, mais d'expression selon les périodes. Elle a élargi ses bases, s'est affermie, est montée en puissance. Tous les Français, tous les républicains informés et sincères sont aujourd'hui touchés par le destin de Jean Zay.

L'historien Olivier Loubes, auteur d'un bel ouvrage publié l'an dernier et intitulé « *Jean Zay, l'inconnu de la République* » (enfin, inconnu pour ceux qui le connaissent mal, et ils sont de moins en moins nombreux en France et surtout à Orléans), Olivier Loubes a traité de cela en montrant que notre compatriote a incarné parfaitement la République.

C'est, dit-il « **l'Homme-République** ». C'est l'humaniste, le républicain ardent aux idées claires, le patriote et antifasciste résolu, la figure emblématique du Front Populaire... Celui dont le régime de Vichy, l'anti-République, voulait se débarrasser.

L'historien dit, en une formule belle et prémonitoire, que Jean Zay, a « *pris place au Panthéon moral de la République* ». Et d'éclairer cela en parlant des trois temps de sa vie post-mortem depuis 1944.

Le premier est celui de la mémoire d'Etat et de l'hommage officiel au martyr de la liberté, avec parallèlement une mémoire spécifiquement orléanaise. Vient ensuite, en expression du militantisme laïque, le rappel vigoureux de ce que fut l'action du ministre de l'Education Nationale. Enfin, par un retour sur la nature et la responsabilité du régime de Vichy, le souvenir de Jean Zay entre dans la conscience nationale, d'une façon que l'on peut qualifier consensuelle.

Les trois temps de la mémoire de Jean Zay : c'est ce qui va constituer la trame de cet exposé pour montrer comment cela s'est manifesté à Orléans.

Mémoire officielle et sensibilité orléanaise

Été 1944. La libération de la France est engagée. Le 20 juin, des miliciens extraient Jean Zay de la prison de Riom. Les jours, les semaines qui suivent plongent son épouse dans la pire des anxiétés. Elle-même l'annonce : « *Ils l'ont tué !* ». Le mystère sur les circonstances de sa mort va durer quatre ans.

Voici, en cet été 1944, un épisode que l'on ne peut passer sous silence. Le Général de Gaulle, chef d'Etat de la République retrouvée, vient à Orléans le 18 septembre. La Ville, dans l'euphorie de la Libération, n'en est pas moins meurtrie, avec ses ruines, et surtout ses victimes civiles, ses héros de la Résistance disparus, ses déportés absents. Le Général fait écho à tout cela. Mais il ne prononce pas le nom de Jean Zay, à Orléans, la Ville qui vient de **perdre l'un des meilleurs de ses fils**. C'est regrettable.

Au sortir de la guerre, comme tous les « Morts pour la France », Jean Zay est dit « Victime de la barbarie nazie ». Ainsi de la mention sur sa sépulture, de la première plaque apposée au Lycée. Les historiens, plus tard, affineront. Car si ce n'est pas faux, c'est imprécis en occultant le comportement de certains Français, selon une idée qui est alors dans l'air du temps : celle d'une sorte de réconciliation nationale favorable au renouveau de la France.

Bien avant que l'on sache, en 1948, comment le crime a été commis, la France a rendu hommage à Jean Zay avec solennité.

Il y a eu l'hommage de l'Assemblée Consultative, au Palais du Luxembourg, en 1945. Il y a eu la Déclaration du Gouvernement provisoire, sous la forme d'une Citation à l'Ordre de la Nation, en 1946. Il y a eu l'hommage de l'Université dans l'amphithéâtre de la Sorbonne en 1947, en présence de toutes les autorités de la République. A quoi s'ajoutera la cérémonie des obsèques, à Orléans et à caractère national, le 14 mai 1948.

C'est en somme **la mémoire d'Etat, la mémoire officielle**. Mais elle n'a pas de relais vigoureux dans la vie publique. Jean Zay n'était pas gaulliste - on l'a vu - ni bien sûr communiste, ni même socialiste. Il était radical, et le radicalisme a perdu de son efficacité. Il n'y a pas de famille politique porteuse pour glorifier sa mémoire.

Cela est pris en charge par l'Association des Amis de Jean Zay, qui créent des personnalités qui lui étaient proches. L'Association suscite en 1946 la publication de « *Souvenirs et Solitude* ».

Et les milieux de l'enseignement attendent que les réalisations et projets de Jean Zay trouvent leur prolongement dans le cadre du Plan Langevin-Wallon, qui a été élaboré conformément au programme du Conseil National de la Résistance.

C'est tout naturellement à **Orléans**, en cette première période, que la mémoire de Jean Zay est célébrée de la manière **la plus émouvante**, parce que **la plus sentimentale**. Ceci sous l'impulsion de ses proches amis orléanais de l'avant-guerre, ses compagnons de génération, notamment René Berthelot, Roger Secrétain, Marcel Turbat.

Le nom de Jean Zay est donné en 1947 à l'école primaire de la rue des Charretiers, l'école de son enfance. Il est donné en 1949 au Collège Moderne de Jeunes Filles, l'établissement que, ministre, il a contribué à faire édifier devant le Parc Pasteur (je me souviens, j'ai assisté à l'inauguration, j'avais 17 ans). En 1952, on installe son buste dans le vestibule du Lycée Pothier rue Jeanne d'Arc, le lycée de ses humanités.

Enfin, chaque année, **la cérémonie du 20 juin** qui est organisée à partir de 1948 devant sa sépulture par le Groupe local des Amis de Jean Zay, que préside René Berthelot, témoigne d'une inaltérable ferveur orléanaise. Elle a acquis au fil des ans, cette cérémonie, une audience accrue lui assurant la pérennité au calendrier de la Ville.

Roger Secrétain avec son « *Adieu à Jean Zay* » publié dans La République du Centre au lendemain des obsèques, **René Berthelot** lors d'allocutions en plusieurs circonstances : nul mieux qu'eux, plus élégamment, plus chaleureusement, n'a parlé de Jean Zay.

La référence laïque à l'œuvre du ministre

1959. C'est l'avènement de la Cinquième République. Le Général de Gaulle, revenu au pouvoir, est élu président de la République.

Parmi les nouveautés, une loi prend l'aspect d'une réforme institutionnelle. La loi Debré va revenir sur **la politique scolaire de la France républicaine** depuis huit décennies en ouvrant le financement public à l'enseignement privé.

De cette loi et de celles qui s'ensuivent n'entrons pas dans les modalités, avec le côté social et les contrats, mais aussi avec ce que l'on appelle pudiquement le caractère propre. Constatons que les militants laïques des syndicats d'enseignants et des organisations voisines refusent avec force cela, qui rompt avec les principes des fondateurs de l'école publique, qui fait que les crédits affectés à l'enseignement privé manqueront à l'enseignement public.

L'attitude des opposants à la loi Debré est bien sûr marquée politiquement. **La gauche syndicale et associative**, pour défendre la laïcité en 1961, **se réfère à Jules Ferry, mais aussi à Jean Zay** et à l'œuvre scolaire du Front Populaire.

La loi s'imposera, les esprits s'apaiseront. Reste, et c'est heureux, que le souvenir de Jean Zay dans le domaine où il aura excellé arrive **au premier plan**.

Une initiative est prise à **Orléans** en **1964**. La Section du Loiret du Syndicat National des Instituteurs publie à l'intention des enseignants du Loiret **une brochure consacrée à Jean Zay** : sa carrière publique, l'action et les projets du ministre, l'infamie du régime de Vichy, le destin tragique. Il est demandé aux instituteurs, aux professeurs - et beaucoup le font - de présenter cela aux élèves, selon leur niveau, lors d'une leçon ou d'une brève séquence.

Cette brochure, modeste et première du genre, s'inscrit dans **une démarche qui va s'amplifier**, avec la publication de l'ouvrage de Maurice Chavardès « *Un ministre éducateur* » par l'Institut Pédagogique National, et surtout en 1969 la biographie de Jean Zay, très complète, sous la plume de l'historien Marcel Ruby.

Mettre Jean Zay à l'honneur. Dans toute la France un mouvement né à Orléans s'engage. Nombre d'écoles, de collèges, mais aussi des lycées et des établissements universitaires, adoptent son nom. Le professeur Antoine Prost, Orléanais et historien de l'éducation, met en valeur dans ses écrits ce que l'école publique doit à Jean Zay et au Front Populaire. Un autre historien, Pascal Ory, fera de même à propos de la Culture.

Et voici le point d'orgue de la période à Orléans. Le Comité Départemental d'Action Laïque organise en **1982** le centenaire de l'école publique. L'évènement majeur en est le « **Colloque Jean Zay et la politique scolaire du Front Populaire** », sous la présidence d'honneur de Madame Madeleine Jean Zay. C'est la première manifestation de cette nature, car il y en aura d'autres, à Paris et à Orléans, à caractère plus universitaire, plus savant.

Au Carré Saint-Vincent le 28 mars, se réunissent quelques 200 personnes : Orléanais, élus, autorités locales, personnalités nationales. Des réunions d'ateliers, des témoignages, des débats et des allocutions marquent la journée, dont une plaquette rendra compte. Moment émouvant, lorsque l'assemblée entend un message enregistré de Pierre Mendès France, un texte superbe qui servira de préface à des éditions de « *Souvenirs et Solitude* ».

Il faut enfin rappeler que, sous le signe de l'Histoire et d'une filiation naturelle, le Colloque d'Orléans s'est tenu un siècle jour pour jour après le vote de la loi Jules Ferry instituant en France l'obligation scolaire et la laïcité de l'école publique.

Et c'est à Orléans qu'en **1984** est organisé le « **Premier Jour du timbre Jean Zay** ».

Une mémoire entrée dans la conscience collective

La troisième période de la mémoire, l'actuelle, c'est celle de l'intégration du souvenir dans la conscience nationale française, et c'est à Orléans une présence affirmée dans la vie publique comme dans le patrimoine affectif de la Ville.

Il faut du temps pour que se forge la mémoire. Constatons que, de la première édition de « *Souvenirs et Solitude* » - en 1946, sous le coup de l'émotion, vite introuvable - à la seconde en 1987, quarante ans se sont écoulés, la troisième ne sortant qu'en 2004.

Constatons que, depuis lors, la dernière décennie a été fertile en publications concernant Jean Zay : une édition de poche de « *Souvenirs et Solitude* », l'ouvrage de Gérard Boulanger « *L'affaire Jean Zay* », celui d'Olivier Loubes déjà cité, la biographie de Roger Karoutchi, le répertoire des « *Papiers de Jean Zay* » déposés aux Archives Nationales, enfin le récent et précieux volume des « *Ecrits de prison* », les inédits de Jean Zay lui-même.

Il aura fallu, pour que se forge cette mémoire, outre **la ténacité filiale** de Catherine et Hélène, **la volonté** de beaucoup d'autres. A l'instar de ce qui a été fait concernant la période ministérielle du Front Populaire, il aura fallu que la vérité apparaisse clairement pour celle de 1940 à 1944. Il aura fallu l'expression renouvelée, renforcée, de **la fidélité orléanaise**.

Un retour sur **la nature et la responsabilité du régime de Vichy** a été établi par des historiens, des juristes, des universitaires. Ce fut à l'occasion du procès Papon, d'études et de colloques sur la période de l'Occupation, de la création du CERCIL ;

A Orléans, en **1994**, la plaque initiale du Lycée évoquant la disparition de Jean Zay a été remplacée par une autre, avec la mention « *assassiné par la Milice du régime de Vichy* ». La culpabilité de ce régime par rapport au crime qu'ont commis ses miliciens était évidente : le prisonnier de Riom a été maintenu à la merci des nazis et de leurs séides.

1994. C'est le moment où la municipalité d'Orléans, avec le maire Jean-Pierre Sueur, inscrit fortement le nom de Jean Zay dans le paysage urbain lors de **l'ouverture d'une voie nouvelle** aujourd'hui très fréquentée.

C'est en **1996** qu'a été fondé ce qui manquait à Orléans : **le Cercle Jean Zay**, pour mieux faire connaître l'action et les écrits de notre compatriote, mais aussi pour contribuer, dans l'esprit du ministre, au rayonnement de l'enseignement public et de la Culture.

Sa vocation citoyenne, culturelle et laïque, le Cercle l'a manifestée, depuis près de vingt ans, par son banquet républicain annuel, par des conférences et des débats. Ainsi a-t-il reçu des hôtes de qualité, journalistes, universitaires, écrivains, et des personnalités telles Robert Badinter parlant à l'Université dans l'amphithéâtre éponyme de « *Jean Zay le Républicain* », Lucie Aubrac se souvenant du candidat à la députation de 1936, Stéphane Hessel... et même l'évêque d'Orléans sur le thème de la laïcité. Quant à l'exposition que le Cercle a conçue pour présenter Jean Zay, son itinérance lui vaut un large succès.

En accord avec la Famille et la Mairie, le Cercle organise la cérémonie du 20 juin. C'est avec l'appui du maire Serge Grouard que le Cercle, sous la présidence de Jean-Christophe Haglund, a fait de **2004** une « **Année Jean Zay à Orléans** », pour le centenaire de sa naissance, et a inauguré une plaque sur la maison natale de la rue du Parc. Le Cercle, qu'anime maintenant le dynamisme de Pierre-Louis Emery, est vraiment à Orléans **d'utilité publique républicaine**.

Et notons qu'existe un autre cercle Jean Zay, très actif, en Provence, avec lequel des liens amicaux se sont noués.

Soulignons enfin que **l'entrée de Jean Zay au Panthéon** fera suite à une initiative issue de notre Ville, de la Loge maçonnique Etienne Dolet. Au martyrologue de la pensée et de la liberté, voici **deux noms orléanais**. Ils portent notre émotion et ils font notre fierté.